

Aire d'étude	: Belle-Ile-en-Mer
Auteur(s)	: maître d'oeuvre inconnu
Commune	: Le Palais
Coord. Lambert	: 0186050 ; 2274700
Copyright	: © Inventaire général, 1986
Couverture	: terrasse
Date bordereau	: 1987 AVANT
Date Mistral	: 1987 AVANT
Date protection	: édifice non protégé MH
Date(s)	: 1705 ; 1860 ; 1880
Dénomination	: ouvrage fortifié
Département	: 56
Dossier	: individuel
Etude	: inventaire fondamental
Historique	: Batterie mentionnée en 1705 ; édifice actuel construit en 1860 et 1880
Implantation	: isolé
INSEE	: 56152
Justif. datation	: daté par source
Lieu-dit	: Ramonette
Localisation	: Bretagne ; 56 ; Le Palais
Murs gros-oeuvre	: schiste ; granite
Parties	: enceinte ; batterie ; corps de garde
REFERENCE	: IA00008998
Région	: Bretagne
sauvegarde Ref.	: 00008998
Siècle	: 1er quart 18e siècle (détruit) ; 2e moitié 19e siècle
Siècle bis	: 18e s. ; 19e s.
Statut propriété	: propriété privée
Titre courant	: Ouvrage Fortifié
Voûte couverture	: voûte en berceau
Zone Lambert	: Lambert2

Cf. photos 3 à 13.

RAMONETTE

(Ramonet)

Coordonnées : Lambert zone II x = 186,05
y = 274,70

- 1705 : batterie signalée sur carte De Fer.
- 1741 : on propose une batterie de trois pièces de canon de 12 avec 5 embrasures.
- 1744 : elle est armée de 4 canons (5 embrasures).
- 1746 : 4 pièces de canons dont 2 de 36 - 3 affûts - 1 mortier sans affût, 26 canonnières.
- 1761 : batterie signalée sur carte de Beaurain (10).
- 1774 : rétablissement du corps de garde et magasin à poudre.
- 1778 : nouvelle batterie à barbette.
- 1788 : 1 mortier 2 pièces de 36 - 2 de 24. Corps de garde et poudrière.
- 1803 : 2 canons de 36 - 2 de 24; 1 mortier de 12.
- 1810 : 2 pièces de 36 - 2 de 24 - 1 mortier de 12 pouces. Corps de garde pour 16 hommes, magasin à poudre voûté, fourneau à reverbère.
- 1814 : pour terminer les terrassements de la batterie fermée à la Pointe, entourer cette batterie de trous de loups et la palissader.
- 1830 : armement de prévoyance : 1 pièce de 24.
armement d'hostilité : 3 pièces de 36 , 1 mortier de 12;
- 1847 : projet de construction d'une batterie pour 4 pièces.
- 1860-61 : Réorganisation de la Batterie qui est dotée d'un corps de garde crénelé type 3846 n°3 (pour 20 hommes et une batterie de 4 pièces).
- 1880-82 : Nouvelle réorganisation de la Batterie en fonction de la crise de l'artillerie rayée; le réduit est alors enterré; on remanie la crête de feu, on construit un abri-traverse merlonné et une enceinte défensive à la gorge.

Plus de nouvelles modernisations après 1885.

SITUATION

Sur la Pointe de Ramonette qui commande au Sud-Est et à 750m environ, l'entrée du fort du Palais.

L'état actuel de l'ouvrage résulte de ses deux dernières transformations (1860- et -1882) qui ont fait disparaître toute trace des états antérieurs.

LE PLAN DE L'OUVRAGE

L'ouvrage est approximativement un demi-cercle bordant l'escarpement et fermé diamétralement à la gorge (côté plateau) par une enceinte défensive appuyée, aux deux extrémités, à la falaise : c'est en fait le cas d'un éperon barré.

Front de gorge rectiligne à fossé taillé dans le roc et barrant l'éperon, avec à gauche (Nord-Ouest) un bastionnet flanquant l'entrée désaxée à gauche de la capitale.

En capitale du front de gorge la façade arrière du réduit (seule face restée dégagée) est dans l'alignement général de l'escarpe et prend jour dans le fossé.

Escarpe en moellons de schiste couronnée d'un chaperon en pierres posées de champ.

L'Entrée se fait par un portail en arc surbaissé s'ouvrant dans une feuillure rectangulaire inscrite dans un encadrement vertical en saillie sur le parement de l'escarpe. L'entablement est coupé d'un bandeau plat placé en alignement du chaperon d'escarpe, et se trouve couronné d'une tablette saillante à arête supérieure chanfreinée.; le tout construit en pierres de taille de granite soigneusement dressées. Cette entrée est précédée d'un pont-levis à bascule en-dessous (système généralisé après 1870) dont les contrepoids pivotent dans deux fosses de part et d'autre du passage. Ossature du pont constituée de laminés assemblés par rivetage.

Au-dessus de la porte, date gravée "1882".

Appuyé à l'escarpe de gorge et faisant saillie dans la cour centrale : Corps de garde crénelé type 1846 n° 3 (entrée en pignon Sud-Est) correspondant à une batterie de 4 pièces et à une garnison de 20 hommes.

Ce bâtiment, conforme au Plan-type du 31.7.1846, a été réorganisé après 1870 pour le mettre à l'épreuve de l'artillerie rayée. Le parapet supérieur a été rasé ainsi que les bretèches, on a construit une galerie enveloppe extérieure en demi-berceau s'appuyant sur la façade (sauf pour la façade arrière laissée libre) et recouvert le tout d'un massif de terre de 2 à 3 mètres d'épaisseur (même disposition à Taillefer et au Gros Rocher). Le propriétaire actuel a commencé à démolir le terrassement et dégager le réduit.

En capitale de l'ouvrage, gros abri-traverse merlonné séparant les deux emplacements des pièces. Façade arrière en maçonnerie de moellons de schiste percée d'une porte en plein cintre, élévation en mur-pignon tronqué à 2 rampants couronnés d'une tablette en pierres de taille appareillées et dressées. Ce bâtiment, voûté en plein cintre, comporte les abris pour les équipes de pièce et les munitions correspondant aux emplacements de tir extérieur.

Plateformes de pièce bouleversées ne permettant pas l'identification du matériel. Dans la cour, à gauche du passage d'entrée, bâtiment d'habitation moderne sans caractère.

CONCLUSION

Ouvrage relativement important, assez intéressant par son caractère évolutif malheureusement altéré par des transformations de résidence.

3^e Rég. Milit^{re}

GÉNIE

DIRECTION DE TRAVAUX
DE RENNES

Arrond^t de VANNES

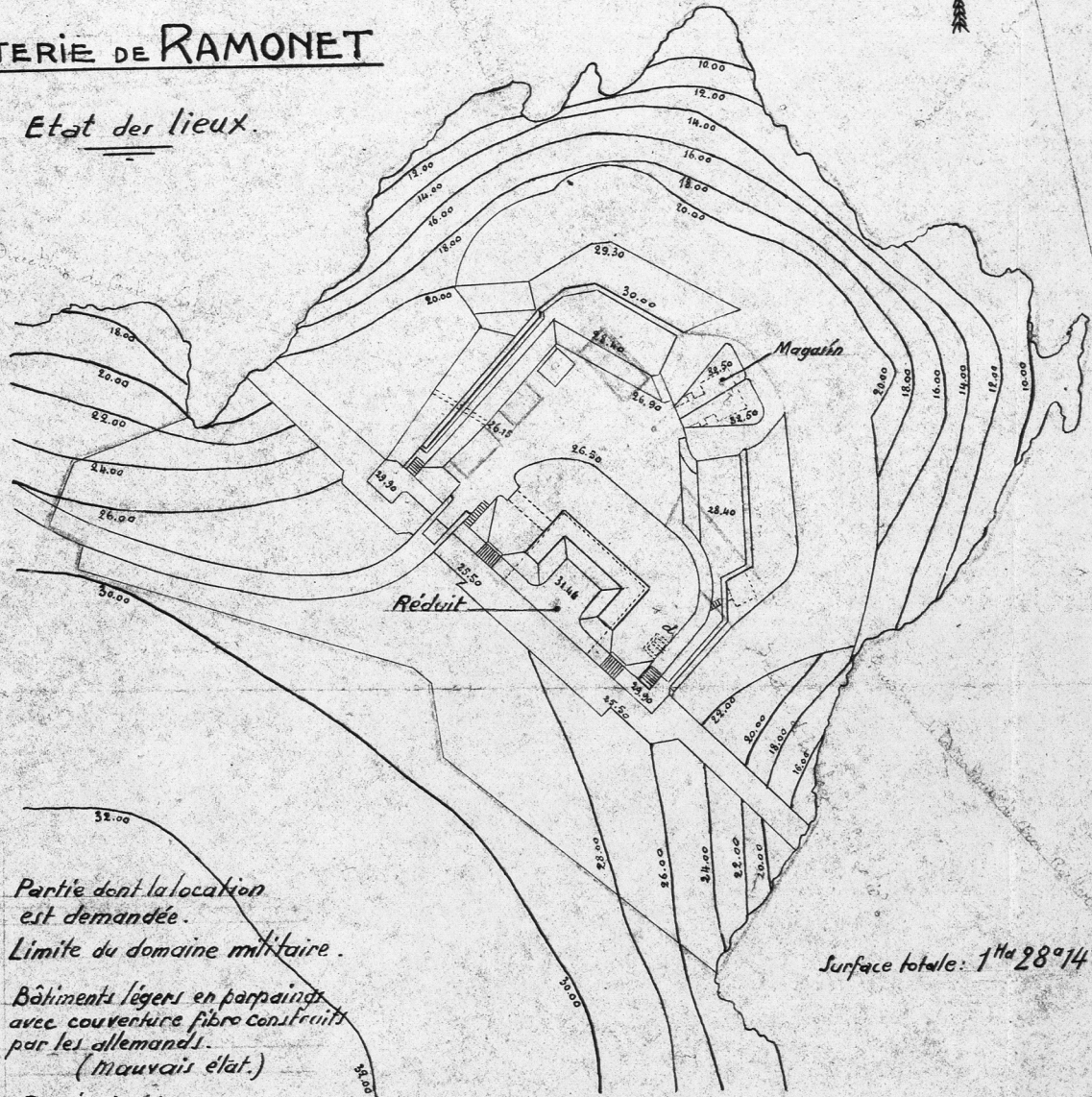
Place de Belle-Ile

Plan d'ensemble $\frac{1}{1000}$

10

BATTERIE DE RAMONET

Etat des lieux.



Partie dont la location
est demandée.

Limite du domaine militaire.

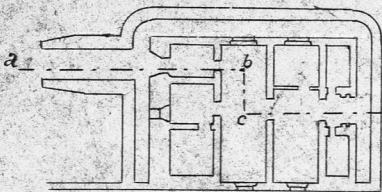
Bâtiments légers en parpaings
avec couverture fibre construits
par les allemands.
(mauvais état.)

Partie nivelée pour
emplacement d'une
pièce d'artillerie.

Surface totale: 1^{ha} 28^a 74^{ca}

Plan du Réduit

Ech. 1/500



Coupe suivant a b c d



Plan d

Ech. 1/500

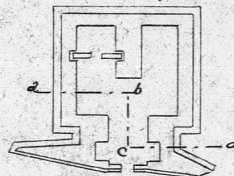
a-E-b



Protection diminuée du fait
des aménagements de positions
de tirs par les allemands

Plan des magasins

Ech. 1/500



Coupe suivant a b c d



LE PALAIS 56

BATTERIE DE RAMONETTE

Vue aérienne prise du Nord-Est. Vue rapprochée.

Cliché 3° G.A.L.R.E.G.

75.56.265 VR



LE PALAIS 56

BATTERIE DE RAMONETTE

Vue prise du Nord-Est. Vue oblique en altitude.

Cliché 3° G.A.L.R.E.G.

75.56.266 VR



LE PALAIS 56

FORTIFICATIONS

RAMONETTE - vue de situation prise
de l'Ouest

Cliché DUCOURET

74.56.902 Z



FORTIFICATIONS

RAMONETTE - Traverse de capitale
élévation postérieure

Cliché DUCOURET

74.56.907 Z



LE PALAIS 56

FORTIFICATION S

RAMONETTE - portail d'entrée, revers

Cliché DUCOURET

74.56.908 Z



LE PALAIS 56

FORTIFICATIONS

RAMONETTE - réduit, élévation Nord-Est

Cliché DUCOURET

74.56.909 Z



LE PALAIS 56

FORTIFICATIONS

RAMONETTE - fossé du front de gorge

Cliché DUCOURET

74.56.910 Z

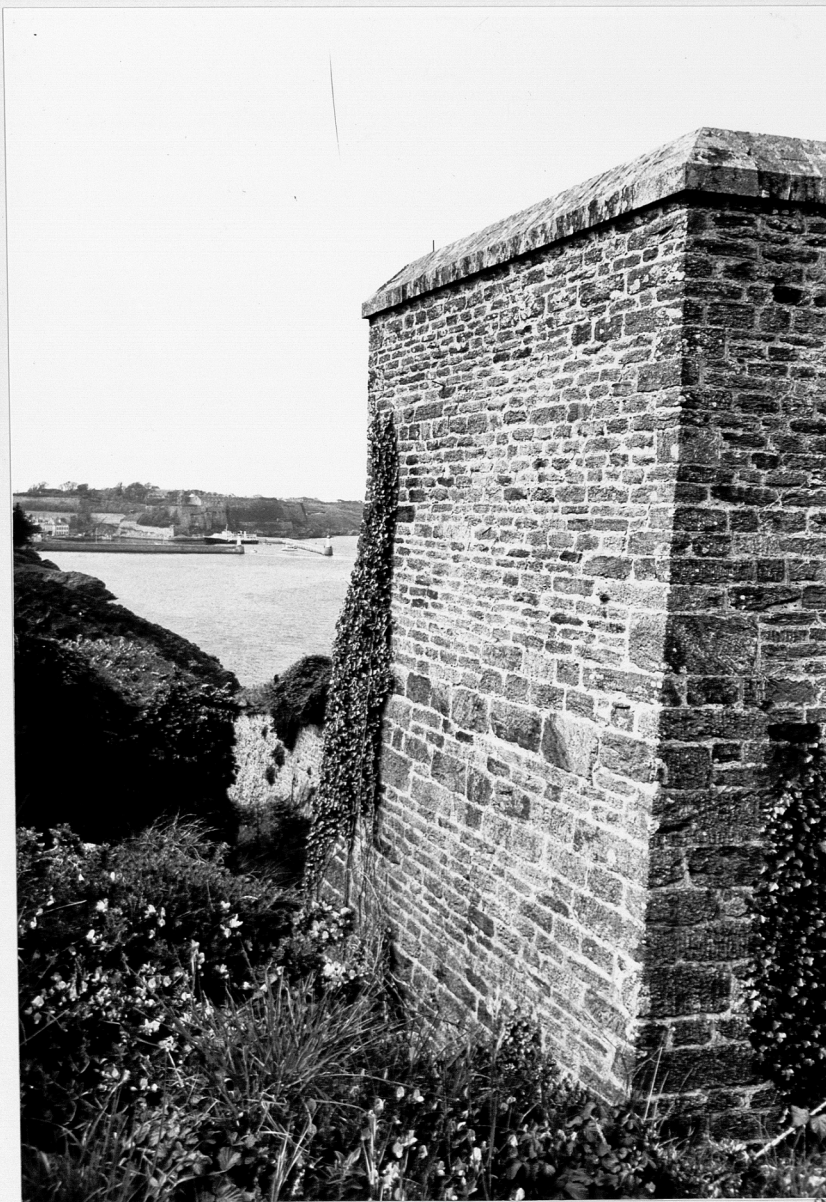


FORTIFICATIONS

RAMONETTE - bastionnet du front de gorge

Cliché DUCOURET

74.56.911 Z



LE PALAIS 56

FORTIFICATIONS

RAMONETTE - portail et pont d'entrée

Cliché DUCOURET

74.56.912 Z



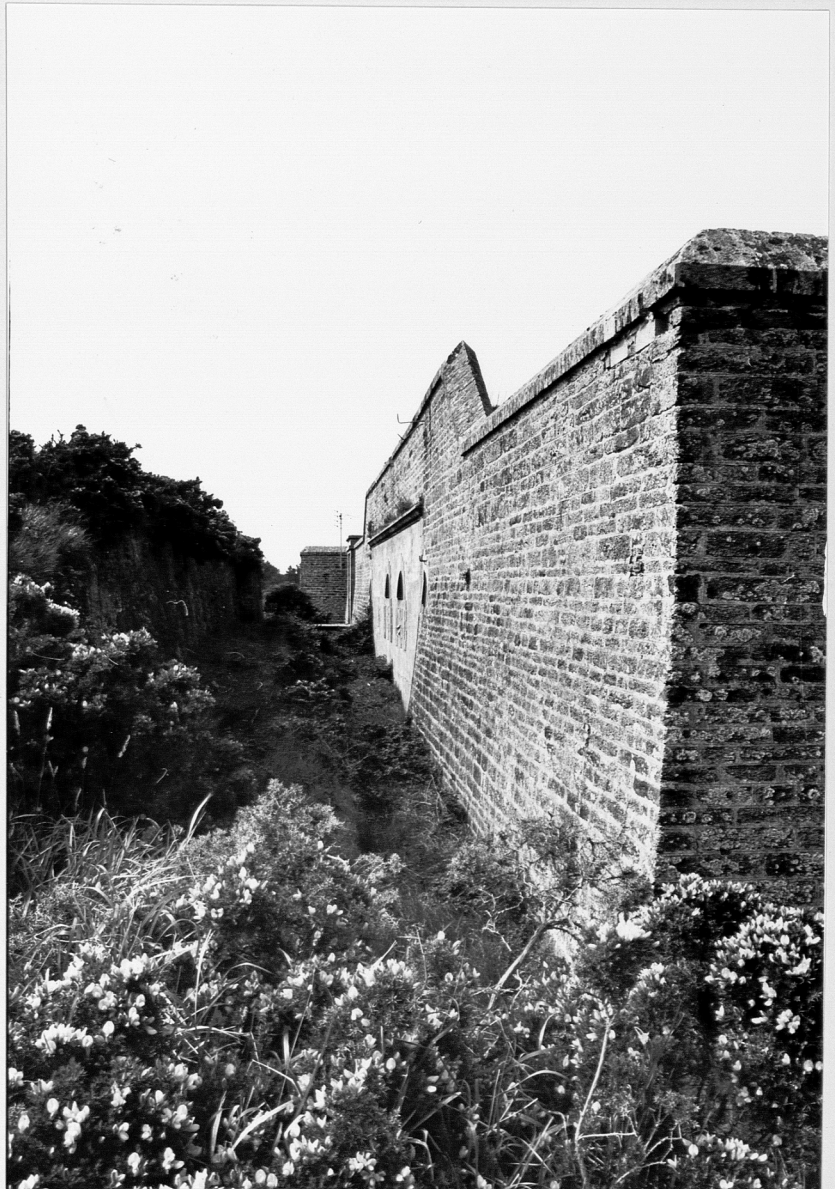
LE PALAIS 56

FORTIFICATIONS

RAMONETTE - le front de gorge

Cliché DUCOURET

74.56.913 Z



LE PALAIS 56

FORTIFICATIONS

RAMONETTE - vue prise vers le Sud-
Sud-Est

Cliché DUCOURET

74.56.914 Z



LE PALAIS 56

FORTIFICATIONS

RAMONETTE - le Palais vu du bastionnet
de gorge

Cliché DUCOURET

74.56.916 Z



LE PALAIS

56

FORTIFICATIONS

PORT GUEN : Vue de situation - batterie
ruinée.

Cliché DUCOURET

74.56.823 Z

